

Assemblée Générale du jeudi 8 mars 2018
Anses – salle Mc Clintock, bâtiment Copernic
14 rue Pierre et Marie Curie - 94701 Maisons-Alfort Cedex

ORDRE DU JOUR

Partie statutaire réservée aux adhérents

• **9h15-9h30**

Accueil des participants.

• **9h30-9h45**

Rapport moral de la présidente - Vote

• **9h45-10h**

Rapport financier. Approbation du projet de budget 2018. Vote.
Fixation de la cotisation 2019. Vote.

• **10h-10h15**

Renouvellement du conseil d'administration. Vote.

Présentations et discussions ouvertes au public

• **10h15-10h30**

Café, viennoiseries et accueil des invités.

• **10h30-11h**

Rapport d'activités avec notamment

- Bilan de l'année écoulée ;
- Présentation des travaux du groupe de travail « Ouverture vers le privé » ;
- Présentation des travaux du groupe de travail « Témoignages d'acteurs de la Santé Publique Vétérinaire ».

• **11h-12h**

Regards croisés sur la Santé Publique Vétérinaire ; témoignages d'autres associations.

• **12h-12h45**

Perspectives et orientations stratégiques du RSPV.

• **12h45-13h00**

Questions diverses.

• **13h00**

Discussions et échanges autour d'un apéritif pris sur place et offert par le RSPV
Puis, déjeuner au restaurant du site payé par chacun en caisse (env. 10 euros) avec chèques ou espèces.

Rappel de l'article 8 des statuts du RSPV: "les assemblées générales comprennent tous les membres de l'association à jour du paiement de leurs cotisations....".

Le Conseil d'Administration, réuni le 28 janvier 2014, a décidé que les participants non à jour de leur cotisation n'auront pas droit de vote lors de notre assemblée. Les personnes concernées, si elles le souhaitent, seront invitées par notre trésorier à régulariser à l'entrée.